

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1550/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un médecin-chef en position « hors cadres »

n° 72-1550/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 novembre 1972

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1972

Date du numéro
25 novembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Raoul Dovis, médecin-chef de 2° classe, en position « hors cadres », est mis à la disposition du Ministre de la Santé publique des Affaires sociales, pour compter du 11 octobre 1972, date de son arrivée à Djibouti, pour servir en qualité de médecin, chef des services d'oto-rhino-laryngologie-ophtalmologie de l'hôpital Peltier, en remplacement du médecin en chef de 2° classe Lucquiaud, rapatrié.